

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 11 février 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 4, 5 et 6 février 2019

**2019 R2** Désignation des représentants du Conseil de Paris au sein de la Commission départementale de présence postale territoriale.

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 22 janvier 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris au sein de la Commission départementale de présence postale territoriale :

- M. Pierre AURIACOMBE, en remplacement de M. Geoffroy BOULARD, démissionnaire, désigné lors de la séance des 5, 6 et 7 février 2018

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO